

Témoigner sur Internet

Conseils à une Eglise qui souhaite créer un site internet

par Jean-Michel Mermet,¹

Voici un résumé des principales étapes de la mise en place d'un site :

L'équipe : Qui va participer à ce projet ? Combien d'heures chaque semaine ?

Le but : Que voulez-vous faire exactement ? Rédigez-le puis rassemblez votre équipe et assurez-vous de son adhésion au projet sur le long terme. Rappelez-vous qu'il est beaucoup plus simple de démarrer que de persévérer !

Le fond : Réécrivez les textes pour qu'ils « passent bien » à l'écran (phrases courtes, pas de patois, pas de fautes, ...) et qu'ils plaisent à Google (voir les explications sur le site donné ci-dessous) ! Rassemblez des images pertinentes.

Fondamental : Respectez le droit d'auteur et la vie privée (accords des personnes photographiées).

La forme : Construisez votre charte graphique : couleurs, éléments de navigation, etc.

La vie : Qui fournit et qui valide les nouvelles informations ? Qui réalise les mises à jour ? À quelle fréquence ? Qui répond aux courriels ?

La naissance : Créez les pages, choisissez un hébergeur, achetez-vous un nom de domaine, publiez le site.

Les bans : Diffusez l'adresse à l'assemblée, aux collègues, aux annuaires, aux sites amis, faites des affiches, criez l'URL sur les toits !

Pour aller plus loin : www.evangeliser.net/web/

¹ membre d'une église CAEF, webmaster du site www.unpoissondansle.net, impliqué dans l'enseignement supérieur en informatique.